

MAIRIE D'IZERON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2022

COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Izeron, sous la présidence de M. David CHARBONNEL, Maire.

Date de la convocation : 10 mai 2022

Présents : Mmes et Mrs CHARBONNEL David, BRUN-COSME-BRUNY Yannick, BITH Marie-Florence, CLERC Robert, FROMENT Roland, GAGNOUD Cyril, BAUDRU Carole, VITTEY Sylvie, AUJOUX Joëlle, BOLLOT Hervé et BELLE Sébastien

Absents excusés : SARRAS-BOURNET Thierry, BOSSAN Florence et ALLARD-LYONNE Julien.

Secrétaire de séance : AUJOUX Joëlle

Nombre de membres en exercice : 14

I. Marché d'extension du groupe scolaire, construction d'un restaurant scolaire : avenant au lot 1B et 7

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre des travaux d'extension du groupe scolaire, création d'un restaurant scolaire, le lot 1B Façades et le lot 7 Menuiseries intérieures doivent faire l'objet d'un avenant.

- **Lot 1B Façades** : avenant n°1 plus-value de 1 000.00 € suite à des non-conformités dimensionnels sur le gros-œuvre.

Attributaire ENES pour un montant initial de	5 790.00 € HT
Avenant n°1 : plus-value de	1 000.00 € HT
Nouveau montant du marché :	6 790.00 € HT
Soit une augmentation d'environ 17.27 %	

- **Lot 7 Menuiseries intérieures** : avenant n°1 plus-value de 678.15 € HT suite au rajout de mobilier

Attributaire ROUSSET Père et Fils pour un montant initial de	14 558.40 € HT
Avenant n°1 : plus-value de	678.15 € HT
Nouveau montant du marché :	15 236.55 € HT
Soit une augmentation d'environ 4.66 %	

Vote à l'unanimité (C. Gagnoud ne prend pas part au vote)

I. Aire de jeux groupe scolaire

L'Association Restaurant scolaire d'Izeron participe financièrement aux travaux d'installation de l'aire de jeux dans la cour de l'école maternelle et la table de ping-pong dans la cour élémentaire. Cette participation s'élèverait à 1 500 €.

II. Décision modificative n°1 du budget communal

Le bon d'achat de 25 €uros pour les habitants d'Izeron de plus de 67 ans a été renouvelé cette année en remplacement du repas des aînés qui n'a pu se faire en raison de la situation sanitaire. Le remboursement de la somme correspondante auprès de chaque restaurateur (hôtel restaurant Bossan et de Pizzalon-(EGZ) se fera sur présentation des bons remis au moment de l'achat et d'un RIB.

Séance close à 20h30